



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation: Lubrifiants.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

JAX INC.
W134 N5373 CAMPBELL DRIVE
MENOMONEE FALLS, WI 53051 USA
Tel: +01-262-781-8850
Fax: +01-262-781-3906
E-mail: patty@jax.com
Web: www.jax.com

Service chargé des renseignements:

REACH Only Representative
B-Lands Consulting
5 Place Robert Schuman, BP 1516
38025 Grenoble, FRANCE
Tel: +33 476 295 869
Fax: +33 476 295 870
Email: clients@reach-compliance.eu
Web: www.reachteam.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence: France - INRS / ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS02

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Description:** Mélange composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:		
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-25%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9 Numéro index: 649-328-00-1	naphta léger (pétrole), hydrotraité* Asp. Tox. 1, H304	10-25%
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Calcium carbonate substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥2,5-≤10%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0	butane Flam. Gas 1, H220; Acute Tox. 3, H331; Press. Gas C, H280	2,5-10%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5 Numéro index: 030-013-00-7	oxyde de zinc Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,25-<2,5%
CAS: 68584-23-6 EINECS: 271-529-4 Reg.nr.: 01-2119492627-25-0001	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%
CAS: 61789-86-4 EINECS: 263-093-9 Reg.nr.: 01-2119488992-18-0001	Sulfonate de calcium Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<0,25%
CAS: 94270-86-7	N,N-bis(2-ethylhexyl)-ar-methyl-1H-benzotriazole-1-methanamine Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<0,25%
CAS: 70024-69-0 Reg.nr.: 01-2119492616-28-0004	Benzenesulfonic acid, mono-C16-24-alkyl derivatives, calcium salts Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<0,25%

Indications complémentaires:

*Contient moins de 0.1% poids/poids de benzène (EC: 200-753-7).

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de port de lentilles de contact, les retirer.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients hermétiquement fermés.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
1317-65-3 Calcium carbonate	
VME	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
106-97-8 butane	
VME	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm
DNEL	
68411-46-1 benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	
Dermique	DNEL (EC) - Long-term exposure - systemic effects 0,62 mg/kg (workers)
PNEC	
68411-46-1 benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	
PNEC	0,051 mg/L (Fish)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire:

Utiliser des appareils respiratoires et du matériel testé et approuvé selon les normes appropriées telles que le CEN (Central European Norms).
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)

plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166).

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Aérosol
Couleur: Crème.

Odeur: De type solvanté

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

Propriétés comburantes Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité: Non déterminée.

Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Non déterminé.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique à 40 °C: >20,5 cSt

Cinématique: Non déterminé.

Teneur en substances solides: 0,0 %

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Eviter les oxydants forts, les alcalins forts et les acides forts.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****106-97-8 butane**

Inhalatoire LC50/4h 658 mg/L (rat)

8042-47-5 White mineral oil (petroleum)

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4h >20 mg/L (rat)

9002-84-0 Polytetrafluoroéthylène

Oral LD50 11.280 mg/kg (rat)

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat)

68411-46-1 benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat) (OECD Test Guideline 401)

61789-86-4 Sulfonate de calcium

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)

94270-86-7 N,N-bis(2-ethylhexyl)-ar-methyl-1H-benzotriazole-1-methanamine

Oral LD50 >2.000 mg/Kg bw (rat)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****8042-47-5 White mineral oil (petroleum)**

LC50/96h | 10.000 mg/L (Lepomis Macrochirus)

EC50/48h | >100 mg/L (Daphnia Magna)

IC50/72h | >100 mg/L (Algae)

1314-13-2 oxyde de zinc

LC50/96h | 0-1 mg/L (Fish)

IC50/72h | 0,17 mg/L (Pseudokirchneriella Subcapitata)

61789-86-4 Sulfonate de calcium

LC50/96h | >10.000 mg/L (Fish) (OECD 203)

94270-86-7 N,N-bis(2-ethylhexyl)-ar-methyl-1H-benzotriazole-1-methanamine

LC50/96h | 1,3 mg/L (Brachidanio Rerio)

EC50/48h | 1,4 mg/L (Daphnia Magna)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Nocif pour les poissons.**Autres indications écologiques****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1950 AÉROSOLS

IMDG

AEROSOLS

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)

IATA

AEROSOLS, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe
Étiquette2 5F Gaz.
2.1

IMDG, IATA

Class
Label2.1
2.1**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant:

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indice Kemler:

Attention: Gaz.

No EMS:

-

Stowage Code

F-D,S-U

SW1 Protected from sources of heat.

SW2 Clear of living quarters.

Segregation Code

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Code de restriction en tunnels

D

IMDG

Limited quantities (LQ)

1L

Excepted quantities (EQ)

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.06.2019

Numéro de version 1

Révision: 25.06.2019

Nom du produit: JAX Food Grade Anti-Seize (Aerosol)**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3